

La Communauté d'Agglomération Vichy Communauté

Recrute par voie statutaire ou contractuelle

A compter du 1^{er} septembre 2026 à temps complet (20h hebdomadaires)

Grade : Assistant enseignement artistique principal de 2nde ou 1^{ère} classe

Un enseignant / Une enseignante formation musicale

Au sein du Conservatoire à rayonnement Départemental et sous l'autorité de son directeur, vous avez la charge d'enseigner la Formation Musicale en dispensant des cours collectifs en parfaite adéquation avec le projet pédagogique de l'établissement.

Missions générales :

A partir d'une expertise artistique et pédagogique, vous assurez des cours à destination de classes de Formation Musicale.

En relation permanente avec les élèves et les parents d'élèves, vous assurez, le suivi, l'évaluation et l'orientation de vos élèves en fonction des programmes et du règlement pédagogique en vigueur.

Vous participez activement à la réflexion pédagogique du département formation musicale et à la vie artistique de l'établissement. Vous disposez d'aptitudes dans les domaines de la création et avez une expérience des outils numériques.

En position d'interface entre les publics accueillis et l'établissement d'enseignement, vous vous impliquez dans les projets pédagogiques et artistiques du Conservatoire en parfaite cohérence avec le projet d'Etablissement.

Profil et compétences requises :

Titulaire d'un DE de Formation Musicale, vous maîtrisez les connaissances approfondies des répertoires et des ouvertures aux différentes esthétiques.

Vous disposez de compétences pianistiques solides afin de pouvoir accompagner vos élèves ou de jouer des exemples musicaux.

Vous avez la capacité de travailler en mode projet et de rendre compte auprès de votre hiérarchie.

Vous avez le sens du travail en équipe, d'excellentes qualités relationnelles et vous participez activement à la concertation pédagogique au sein de votre département et de diverses instances de réflexion pédagogique et artistique.

Discret, rigoureux, ponctuel et disponible, vous avez le sens du service public et savez faire preuve d'écoute et de dialogue.

Contraintes du poste :

Vous êtes disponible en soirée et les week-ends pour les auditions et les concerts.

Rejoindre Vichy Communauté

C'est faire partie d'un établissement public où vous pourrez bénéficier de :

- Une rémunération intégrant une part de régime indemnitaire
- Les titres restaurant
- Une participation au maintien de salaire – contrat de prévoyance collectif
- Un forfait mobilité durable
- Des prestations relevant du Comité des Œuvres Sociales et du CNAS
- Une possibilité de télétravail (en fonction du poste)
- Une possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps (CET)
- Un accompagnement individuel au développement des compétences

Les lettres de candidature accompagnées d'un curriculum vitae devront être déposée sur la plateforme recrutement **www.vichy-communaute.fr/emploi** à l'attention de Monsieur le Président de Vichy Communauté au plus tard le 18 mars 2026.